

Modèle de Formation *A affiner selon la demande*

Les Règles de métier en Médecine du Travail. Elaboration, dispute, consensus

OBJECTIF de la FORMATION

- Comprendre la place de la médecine du travail dans les services de santé au travail et dans le dispositif de santé
- Comprendre les enjeux des Règles, Repères, et Recommandations en Médecine du travail, des « controverses professionnelles »
- Nommer les enjeux et débats au cœur des pratiques professionnelles des médecins du travail et infirmières de santé au travail
- Préciser les Repères essentiels pour un exercice de médecine du travail
- Pouvoir élaborer des Règles de métier :
 - pour transformer le travail, préserver la santé des salariés et conseiller les partenaires sociaux
 - pour coopérer entre médecins du travail, au sein de l'équipe médicale, et avec d'autres spécialistes médicaux
 - face à la nouvelle réglementation des services de santé au travail

- La formation est calibrée sur quatre demi-journées.

- Chacune de ces quatre demi-journées sera conçue en deux séquences entrecoupées d'une pause, soit huit séquences de travail.

- Chacune de ces huit séquences alternera une présentation de la problématique avec d'éventuels apports en vingt à trente minutes, suivie d'une « discussion entre pairs » sur les pratiques professionnelles en médecine du travail. Les médecins et les infirmiers peuvent être regroupés sur des séquences.

CONTENU DE LA FORMATION

Premier jour

Matin

1 - La contribution de la médecine du travail à la prévention

- Gouvernance et réglementation des services de santé au travail ;
- Place et spécificité de la prévention médicalisée
- Ouvrir à la prévention individuelle et collective
- L'identification médicale des risques, la préservation individuelle de la santé, la veille médicale et l'alerte médicale collective
- Collectif de travail et espace de discussion
- Permettre aux salariés, à l'employeur, aux partenaires sociaux de transformer le travail et les organisations du travail

discussion

Pause

2 - La Clinique médicale du travail, une histoire clinique à comprendre ensemble

- L'activité de travail au cœur du questionnement
- Un modèle de l'homme qui rend compte du travail du point de vue de l'engagement actif du sujet et de ses enjeux de santé
- Une compréhension co-construite au cours de la consultation
- Permettre au salarié de retrouver son pouvoir d'agir
- Reconnaître l'importance des affects, porter attention au corps engagé dans le travail
- Les stratégies défensives, le surgissement de l'intime

discussion

Après-midi

3 - Les conditions à l'installation de la confiance. Donner à voir ses règles professionnelles

- Comment, à qui donner à voir ses règles professionnelles
- Comment solliciter l'avis clinique d'un confrère du SST
- Les apports de la « Monographie de clinique médicale du travail », mise en récit de l'histoire du travail et de la santé, individuelle et collective
- Des Règles professionnelles minimales pour « travailler ensemble » ; sur quoi ?
- Le fonctionnement d'un « groupe de pairs » en DPC

discussion

Pause

4 - Coopérations au sein de l'équipe médicale du travail, médecin du travail – Infirmière du travail

- Equipe médicale et cadre du code de la santé publique
- Coopérer en confiance au quotidien
- Quelle écriture de l'infirmière du travail au DMST
- Quelle spécificité de l'écrit de l'IST au DMST
- De quelle dispute professionnelle les IST pourraient discuter en priorité avec les groupes de pairs de médecins du travail
- Construire des espaces de discussion ad-hoc pour délibérer dans un SST

discussion

Deuxième jourMatin**5 - Les protocoles au sein de l'équipe de médecine du travail**

- Quel contenu ; pour quelle finalité
- Qui rédige un protocole
- Comment allier le cadre d'un protocole pour l'ESTI, et le respect des marges de manœuvre nécessaires du métier d'IST
- En quoi l'existence de protocoles protège-t-elle l'exercice professionnel de l'infirmière en santé au travail

*discussion**Pause***6 - Coopérer avec des médecins spécialistes dans le cadre d'un processus de soin (généraliste, patho-professionnelle, rhumatologue, psychiatre)**

- La place globale de la médecine du travail et de la santé au travail dans l'ensemble du système de santé. Questionner ses limites
- Quelle coopération rechercher entre tous ces praticiens. Quels atouts ou freins
- Est-il possible d'appréhender l'organisation du travail au travers de ce qu'en restitue le patient, pour les spécialistes qui n'ont pas accès au travail
- Quels liens instruire entre une atteinte de santé et le travail. Quel spécialiste peut en témoigner

*discussion*Après-midi**7 - Règles de métier, Repères professionnels, Recommandations professionnelles - 1**

- Point de vue de clinicien
- Approche par la clinique médicale du travail
- Déontologie médicale et Repères déontiques
- Outils d'échanges, d'interpellation, d'alerte, de restitution
- Place des professionnels de santé au travail dans les concertations et les organisations des services

*discussion**Pause***8 - Règles de métier, Repères professionnels, Recommandations professionnelles - 2**

- Éléments à encore préciser
- Retour sur des points obscurs
- Les questions à travailler entre vous qui ont surgi de cette formation
- Lectures pour aller plus loin

*discussion***EVALUATION****METHODE PEDAGOGIQUE****DOCUMENTATION MISE à DISPOSITION**